

LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

PROPOSITION N°1

Thème de la proposition

Réorientation des aides vers les actifs

Description de la proposition

La majeure partie des aides de la PAC sont versées proportionnellement à la surface des unités de production agricole via les Droit à paiement de base (DPB). Il s'agirait de lier ces aides, et de les plafonner, au nombre de travailleurs non-salariés (chefs d'exploitation) par unité de production, voir jusqu'à deux équivalents temps plein salarié maximum. Dans le même temps, le rapport à la surface serait abandonné.

Avantages et inconvénients de la proposition

Cela limiterait la course à la concentration foncière pour capter la rente foncière liée aux aides européennes. Ce phénomène de concentration est explicité dans le rapport de la députée européenne Maria Noichl sur « l'état des lieux de la concentration agricole dans l'Union européenne : comment faciliter l'accès des agriculteurs aux terres ? », voté par le Parlement européen en avril 2017. Desserrer la pression sur le foncier est une des conditions d'un partage plus équitable de l'accès à la terre. Ce partage est lui-même une condition de la faisabilité de la relocalisation de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire dont on parle beaucoup depuis le début de l'épidémie de Covid19, jusque dans la bouche du Président Macron.

Cette proposition favoriserait de plus l'emploi agricole et le renouvellement des générations dans une activité économique qui est considérée en première ligne et indispensable à la nation, au moment où le nombre de chômeurs va exploser.

Une telle mesure réorienterait fortement les aides de la PAC et devrait donc se faire progressivement et sur un calendrier clair pour permettre à chaque ferme de s'adapter en conséquence.

Acteurs (monde associatif, décideurs, entreprises, etc.) de la mise en œuvre de cette proposition et échelon territorial

Ministère de l'agriculture, Régions, Syndicats agricoles et les citoyens qui ont un droit de regard sur les financements publics.

Les ressources nécessaires (financière, matérielle et immatérielle)

A budget constant avec un peu de travail administratif supplémentaire pour la mise en œuvre initiale.

Calendrier de mise en œuvre de cette proposition

Dès la nouvelle programmation de la PAC post-2020 et progressivement sur 5 ans, jusqu'à ce que les DPB ne soient plus du tout liés à la surface.

INFORMATIONS

Prénom, NOM : Tanguy MARTIN

Profession : Médiateur foncier

Structure : Terre de Liens